



**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL
DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 15 FÉVRIER 2011, À
19H00, À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINTE-CATHERINE**

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant Ville de Delson
Monsieur Mario Arsenault, administrateur et représentant Ville de Saint-Constant
Monsieur Marc Verville, administrateur et représentant du Comité consultatif
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Sont également présents :

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière adjointe
Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe
Monsieur Jacques Deslauriers, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, Société Gestrans
Madame Josie Gagnon, Société Gestrans

Est absent :

Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant Ville de Sainte-Catherine

***Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du
CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.***

*Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.*

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement.

1. Les résolutions et/ou règlements concernant :
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 15 février 2011;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 janvier 2011;
 - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de janvier 2011;
 - 1.4. Résolution concernant l'entente relative à la gestion des abonnements aux transports collectifs;
 - 1.5. Avis de motion – Projet de règlement 01-2011 – Titres de transport;
 - 1.6. Avis de motion – Projet de règlement 02-2011 - Réserve financière pour le financement métropolitain;
 - 1.7. Résolution concernant une offre de service de Société Gestrans relative à l'entente avec le transporteur dans le dossier SAEIV;
 - 1.8. Résolution concernant la modification d'horaire d'un départ du circuit 34.
2. Suivi de la réunion du 18 janvier 2011
 - 2.1. Attestation d'assurance de Société Gestrans;
 - 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
 - 2.3. Suivi dossier du site Internet (voir correspondance 6.15).
3. La situation financière au 31 janvier 2011
4. Le rapport sur les opérations du mois de janvier 2011
 - 4.1. Liste de prix et délai de réparation de Vitrierie Parr;



- 4.2. Suivi voie réservée 132 et stationnements incitatifs (Saint-Constant et Sainte-Catherine);
- 4.3. Représentant du CIT Roussillon au comité de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- 4.4. Formation service clientèle par Handidactis pour les chauffeurs dans le cadre du plan d'accessibilité.

5. Bienvenue aux usagers

6. Correspondance

Correspondance reçue :

- 6.1. Ministre des Transports – 2011-01-13 / réf. : Demande d'aide à l'exploitation dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes;
- 6.2. Ministère des Transports – 2011-01-17 / réf. : Promotion du transport en commun;
- 6.3. AQTIM – 2011-01-25 / réf. : Projet de plan métropolitain de transport en commun CMM;
- 6.4. Agence métropolitaine de transport – 2011-01-28 / réf. : Premier versement du produit de la majoration de la taxe sur les carburants en vigueur depuis le 1er mai 2010;
- 6.5. Bélanger Sauvé – 2011-01-31 / réf. : Vérification des états financiers du Conseil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010;
- 6.6. Imagi – 2011-01-31 / réf. : Compensations versées au CIT Roussillon en 2010;
- 6.7. AQTIM – 2011-02-03 / réf. : Mission aqtim 2011;

Correspondance envoyée :

- 6.8. AQTIM – 2011-01-26 / réf. : Confirmation du solde 2010 à payer/à recevoir;
- 6.9. Ministère des Transports – 2011-01-26 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2010, Solde de compte au 31 décembre 2010;
- 6.10. Agence métropolitaine de transport – 2011-01-26 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2010;
- 6.11. Transdev Limocar – 2011-01-26 / réf. : Vérification des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 – Solde de notre compte;
- 6.12. Imagi Communication – 2011-01-26 / réf. : Confirmation des compensations 2010;
- 6.13. Bélanger Sauvé – 2011-01-26 / réf. : Solde de compte au 31 décembre 2010;
- 6.14. AMT – 2011-02-01 / réf. : Table de travail sur l'uniformisation de l'information diffusée dans la région métropolitaine de Montréal.
- 6.15. Ville de Delson – 2011-02-04 / réf. : Hébergement du site Internet;
- 6.16. Soumissionnaires invités – 2011-02-07 / réf. : Demande de soumissions sur invitation – Fourniture des services professionnels pour la réalisation et la mise en service du site Web du CIT Roussillon.

7. Ajouts à l'ordre du jour :

- 7.1.
- 7.2.
- 7.3.

8. Varia :

- 8.1.
- 8.2.
- 8.3.

9. Lieu et date de la prochaine assemblée régulière

10. Levée de l'assemblée



1.1 2011-019 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 15 FÉVRIER 2011

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
 Appuyé de : Monsieur Marc Verville
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec le retrait des points suivants :

- 1.6 Avis de motion – Projet de règlement 02-2011 - Réserve financière pour le financement métropolitain;

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- 7.1 Résolution concernant l'horaire des congés de Pâques;
- 8.1 Dépôt du bilan des plaintes reçues en 2010;
- 8.2 Points de vente;
- 8.3 Abribus – PTI du CIT Roussillon.

ADOPTÉE

1.2 2011-020 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 18 JANVIER 2011

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
 Appuyé de : Monsieur Marc Verville
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 janvier 2011, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2011-021 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JANVIER 2011

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, présente les comptes à payer du mois de janvier 2011.

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
 Appuyé de : Monsieur Marc Verville
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer suivante, pour le mois de janvier 2011 :



C.I.T. ROUSSILLON

COMPTES À PAYER

MOIS DE JANVIER 2011

MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
Décembre	Les Entretien E.F.G. Enr.	Nettoyage abribus	582762	763,00 \$	763,00 \$	2440
Décembre	Le Reflet régional	Règlement 06-2010	F-218675	143,55 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Règlement 07-2010	F-218682	143,55 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Règlement 08-2010	F-218683	143,55 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Règlement 09-2010	F-218684	143,55 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 12-2010	F-219168	104,81 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 11-2010	F-219175	104,81 \$		
Janvier	Le Reflet régional	Règlement 10-2010	F-219162	104,81 \$		
Janvier	Le Reflet régional	Avis assemblée du 15/02/2010	F-219174	104,81 \$	993,44 \$	2441
Janvier	Gilles Meloche	Rencontre AQTIM janvier 2011	20110120	78,80 \$	78,80 \$	2442
Janvier	SCAH	Site Internet	147	501,27 \$	501,27 \$	2443



MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
Janvier	AQTIM	Sommaire des cotisations 2011	1378	27 887,00 \$	27 887,00 \$	244
Janvier	A.M.T.	Train Montréal / Delson Janvier 2011	20110131	12 761,78 \$	12 761,78 \$	244
Décembre	Société Gestrans	Train de banlieu 2010	F106-01194	5 126,63 \$		
Février	Société Gestrans	Gestion février 2011	F106-01211	29 621,22 \$		
Février	Société Gestrans	Site internet février 2011	F106-01212	170,89 \$	34 918,74 \$	244
Janvier	Les Plateaux de Marie	Assemblée du 18 janvier 2011	2011-001	252,69 \$	252,69 \$	244
Janvier	Pub Cité	Impression horaire	31729	6 250,62 \$	6 250,62 \$	2448
Décembre	Transdev Limocar	Correction service juin 2010	Juin-Correction	221,11 \$		
Janvier	Transdev Limocar	Service de janvier 2011	2011002	335 917,19 \$	336 138,30 \$	244
Janvier	Bell Canada	Compte Final	4235-01-2011	37,39 \$	37,39 \$	244
Décembre	CIT Le Richelain	Participation juridique au protocole entente SAEIV	20101231-2	464,50 \$	464,50 \$	2451
Janvier	Imprimerie Pierre Clermont	Impression correspondance	14557	316,71 \$	316,71 \$	2452
Janvier	M. Yvon Massicotte	Assemblée du 18 janvier 2011	20110118	300,00 \$	300,00 \$	2453
	TOTAL DES COMPTES À PAYER			421 664,24 \$	421 664,24 \$	

ADOPTÉE

1.4 2011-022 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ENTENTE RELATIVE À LA GESTION DES ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

CONSIDÉRANT que l'abonnement annuel sera disponible pour les usagers du CIT Roussillon, dès le printemps 2011, incluant la promotion du 12^e mois gratuit;

CONSIDÉRANT que l'entente relative à la gestion des abonnements aux transports collectifs a été approuvée par les AOT;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du Conseil d'adhérer à l'entente relative à la gestion des abonnements aux transports collectifs;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
 Appuyé de : Monsieur Marc Verville
 Et résolu à : L'unanimité

De nommer madame Murielle Allatt, personne ressource du CIT Roussillon, dans le dossier de la gestion des abonnements aux transports collectifs.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom du CIT Roussillon, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 2011-023 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT 01-2011 – TITRES DE TRANSPORT

Monsieur Mario Arsenault donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, le Conseil adoptera le règlement numéro 01-2011, établissant les titres de transport du transport en commun de personnes dans les municipalités de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant.

Un projet dudit règlement est également déposé. Demande est faite d'une dispense de lecture lors de l'adoption de ce règlement remis aux membres du Conseil présents, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. Chapitre C-19).

1.6 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT 02-2011 - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE FINANCEMENT MÉTROPOLITAIN

Ce point est retiré de l'ordre du jour.



1.7 2011-024 RÉSOLUTION CONCERNANT UNE OFFRE DE SERVICE DE SOCIÉTÉ GESTRANS RELATIVE À L'ENTENTE AVEC LE TRANSPORTEUR DANS LE DOSSIER SAEIV

CONSIDÉRANT la résolution 2010-143 adoptée lors de l'assemblée du 21 décembre 2010 pour le CIT Roussillon concernant le protocole d'entente entre les partenaires du projet SAEIV;

CONSIDÉRANT que par la signature du protocole d'entente, les transporteurs s'engagent à collaborer avec les AOT pour la réalisation et la bonne exécution du projet;

CONSIDÉRANT que par la suite, chaque AOT devra conclure une entente écrite avec son (ou ses) transporteur(s), déterminant certaines modalités d'exécution dans la mise en œuvre du projet et son exploitation;

CONSIDÉRANT que la participation financière du transporteur au projet, à sa mise en œuvre et son exploitation devront aussi être abordés, car les différents contrats de transport entre les AOT et son transporteur ne possèdent pas de clause traitant le sujet;

CONSIDÉRANT que les AOT du comité de pilotage ont demandé à Société Gestrans de déposer une offre de services professionnels pour répondre à cette demande;

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par Société Gestrans pour l'exécution de ce mandat pour un montant forfaitaire de 5 000 \$ (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que ce montant couvre aussi la production d'un document d'entente pour l'ensemble des AOT;

CONSIDÉRANT que ce montant sera partagé également entre les AOT qui approuveront ledit mandat;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de service de Société Gestion pour rédiger un projet d'entente qui servira de base de négociation avec le transporteur du CIT Roussillon, déterminant certaines modalités d'exécution dans la mise en œuvre et l'exploitation du projet SAEIV, pour un montant maximum de 1 500 \$ (excluant les taxes applicables).

D'autoriser le président à signer, pour et au nom du CIT Roussillon, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.8 2011-025 RÉSOLUTION CONCERNANT LA MODIFICATION D'HORAIRE D'UN DÉPART DU CIRCUIT 34

CONSIDÉRANT que suite à la modification d'horaire pour mettre les départs du service local aux 20 minutes, le départ de 5 h 55 du circuit 34 ne peut plus correspondre avec le circuit 33 de 5 h 40;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Roussillon désire corriger cette situation afin de continuer à desservir cette clientèle vers la gare de Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que le départ de 5 h 55 du circuit 34 sera devancé à 5 h 50 afin de permettre la correspondance avec le circuit 33 de 5 h 40;



CONSIDÉRANT que cette modification de cinq (5) minutes aura un impact financier mineur sur les coûts d'opérations du CIT Roussillon;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

De devancer l'horaire de départ, du circuit 34, à 5 h 50, afin de permettre la correspondance avec le circuit 33 de 5 h 40. L'horaire modifié est présenté à l'annexe A du présent document.

De mettre en vigueur ces modifications à compter du lundi 21 février 2011.

ADOPTÉE

2. SUIVI DE LA RÉUNION DU 18 JANVIER 2011

2.1 ATTESTATION D'ASSURANCE DE SOCIÉTÉ GESTRANS

L'attestation d'assurance de Société Gestrans est déposée aux membres du Conseil.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Monsieur Gilles Meloche explique que l'appel d'offres pour l'acquisition des équipements a été envoyé. Le protocole d'entente est en cours de signature. Une discussion a lieu concernant l'entente avec le transporteur dans ce dossier.

2.3 SUIVI DOSSIER DU SITE INTERNET (VOIR CORRESPONDANCE 6.15)

Monsieur Gilles Meloche informe les membres du Conseil qu'il y a eu une problématique au niveau de l'hébergement du site Internet du CIT Roussillon. Présentement le site n'est plus en ligne. Un mandat doit être octroyé à la Ville de Delson dans ce dossier afin de régler la problématique et de récupérer le site Internet du CIT Roussillon.

2011-026 MANDAT À LA VILLE DE DELSON DE NÉGOCIER AVEC iWEB AU NOM DU CIT ROUSSILLON CONCERNANT LE SITE INTERNET DU CIT

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon a adopté la résolution 2006-044 en date du 19 juin 2006 concernant l'octroi d'un mandat d'hébergement du site Internet du CIT Roussillon à Info-Kit Technologies (Info-Kit);

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon a reçu en date du 10 février 2010 une correspondance expliquant qu'Info-Kit avait été acquis par Evolutra Global Corporation (Evolutra);

CONSIDÉRANT qu'Evolutra a octroyé un mandat à iWeb Technologies inc. (iWeb), afin d'héberger le site Internet du CIT Roussillon, sans aviser le CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que suite au non-paiement de la créance due par Evolutra à iWeb, iWeb a mis fin au service d'hébergement du site Internet du CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que plusieurs organismes sont dans la même situation que le CIT Roussillon, dont la ville de Delson;

CONSIDÉRANT que la ville de Delson s'est proposé de négocier avec iWeb au nom de huit (8) organismes, dont le CIT Roussillon;



CONSIDÉRANT qu'iWeb demande le paiement d'une somme de 8 506,25 \$ pour réactiver l'hébergement des sites Internet des huit (8) organismes;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'entente avec iWeb a été préparé par la ville de Delson;

CONSIDÉRANT qu'un avis juridique a été demandé à Me Michel Cantin, de la firme d'avocat Bélanger Sauvé, dans ce dossier;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

De mandater la ville de Delson de négocier avec iWeb au nom du CIT Roussillon dans le dossier d'hébergement du site Internet.

D'autoriser un montant de 1 500 \$ (excluant les taxes) afin de couvrir le paiement dû à iWeb par Evolutra pour l'hébergement du site Internet du CIT Roussillon, ainsi que les honoraires de Me Michel Cantin, de la firme d'avocat Bélanger Sauvé, pour l'avis juridique reçu dans ce dossier.

D'autoriser le président à signer, pour et au nom du CIT Roussillon, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

3 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 JANVIER 2011

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 janvier 2011 et explique les écarts budgétaires.

4 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE JANVIER 2011

Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations chez Société Gestrans, présente le rapport sur les opérations du mois janvier 2011.

Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 4,60 %, pour janvier 2011, comparativement à janvier 2010 pour le transport par autobus. Le comparatif mensuel train entre 2009 et 2011 est de 1,79 %. Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'usagers par départ, afin de cibler les départs avec des personnes debout et les départs qui sont moins utilisés.

Monsieur Viannay présente également les plaintes et les demandes de services du mois de janvier 2011. Les usagers du CIT Roussillon ont déposé 22 plaintes et n'ont fait aucune demande de services.

Madame Louise Boucher quitte l'assemblée.

GRÈVE DES CHAUFFEURS DU TRANSPORT SCOLAIRE CHEZ TRANSDEV

Il y a présentement une grève des chauffeurs de Transdev au niveau du transport scolaire. Monsieur David Viannay explique les actions entreprises par le transporteur afin que les impacts soient minimales au niveau du transport en commun du CIT Roussillon. Les autobus du CIT Roussillon ont été déménagés au garage de Châteauguay. Les frais additionnels de transport seront assumés par le transporteur.

Le transfert des données Vente et Perception sera effectué à l'aide du DIF portatif, et ce, pour ne pas être impacté par la grève au niveau de la collecte des données.



4.1. LISTE DE PRIX ET DÉLAI DE RÉPARATION DE VITRERIE PARR

La liste de prix et de délai de réparation des abribus par Vitrierie Parr est déposée au Conseil.

2011-027 NOMINATION DE VITRERIE PARR À TITRE DE FOURNISSEUR OFFICIEL DU CIT ROUSSILLON

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Vitrierie Parr, en date du 3 février 2011, concernant les prix et les délais pour les réparations d'abribus du CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que Vitrierie Parr est une entreprise de Saint-Constant;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire nommer Vitrierie Parr fournisseur officiel du CIT Roussillon;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

De retenir Vitrierie Parr à titre de fournisseur officiel pour les réparations d'abribus du CIT Roussillon.

ADOPTÉE

4.2. SUIVI VOIE RÉSERVÉE 132 ET STATIONNEMENTS INCITATIFS (SAINT-CONSTANT ET SAINTE-CATHERINE)

Monsieur Gilles Meloche explique le dossier et mentionne aux élus des villes que la position de chacune des villes doit être connue rapidement, car c'est un dossier qui doit être réglé rapidement.

4.3. REPRÉSENTANT DU CIT ROUSSILLON AU COMITÉ DE LA CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

Monsieur Michel Béland a été nommé représentant du CIT Roussillon au comité de la CRÉ Vallée-Du-Haut-Saint-Laurent, mais étant donné que les rencontres auront lieu durant la journée, il a fait la demande d'être remplacé sur ce comité.

2011-028 REMPLACEMENT DU REPRÉSENTANT DU CIT ROUSSILLON AU COMITÉ DE LA CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT la résolution 2010-146 nommant monsieur Michel Béland, délégué du CIT Roussillon au groupe Innovation de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Béland a demandé d'être remplacé étant donné que les rencontres auront lieu durant la journée;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

De nommer monsieur Mario Arsenault délégué du CIT Roussillon au groupe Innovation de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

ADOPTÉE



4.4. FORMATION SERVICE CLIENTÈLE PAR HANDIDACTIS POUR LES CHAUFFEURS DANS LE CADRE DU PLAN D'ACCESSIBILITÉ

Monsieur David Viannay dépose au Conseil une offre de service de Handidactis concernant une formation de 3 heures « Accueil des personnes handicapées » et explique que selon le plan d'accessibilité du CIT Roussillon, cette formation devrait être donnée aux chauffeurs du CIT.

2011-029 FORMATION SERVICE CLIENTÈLE PAR HANDIDACTIS

CONSIDÉRANT que le plan d'accessibilité du CIT Roussillon mentionne qu'une formation doit être donnée aux chauffeurs du CIT concernant les personnes handicapées;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Handidactis, # CIT1-1101-01, datée du 15 janvier 2011, concernant une formation de trois (3) heures « Accueil des personnes handicapées »;

CONSIDÉRANT l'article de la convention de transport qui oblige le transporteur Transdev à donner une formation « service à la clientèle » dans les deux (2) premières années du contrat;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter que la formation de trois (3) heures d'Handidactis « Accueil des personnes handicapées » soit donnée aux chauffeurs du CIT Roussillon.

De mandater Société Gestrans afin de prendre les dispositions nécessaires avec le transporteur Transdev pour le paiement par celui-ci de la formation qui sera donnée par Handidactis.

ADOPTÉE

5 BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent à l'assemblée.

6 CORRESPONDANCE

Correspondance reçue :

- 6.1. Ministre des Transports – 2011-01-13 / réf. : Demande d'aide à l'exploitation dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes;
- 6.2. Ministère des Transports – 2011-01-17 / réf. : Promotion du transport en commun;
- 6.3. AQTIM – 2011-01-25 / réf. : Projet de plan métropolitain de transport en commun CMM;
- 6.4. Agence métropolitaine de transport – 2011-01-28 / réf. : Premier versement du produit de la majoration de la taxe sur les carburants en vigueur depuis le 1er mai 2010;
- 6.5. Bélanger Sauvé – 2011-01-31 / réf. : Vérification des états financiers du Conseil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010;
- 6.6. Imagi – 2011-01-31 / réf. : Compensations versées au CIT Roussillon en 2010;
- 6.7. AQTIM – 2011-02-03 / réf. : Mission aqtim 2011;

Correspondance envoyée :

- 6.8. AQTIM – 2011-01-26 / réf. : Confirmation du solde 2010 à payer/à recevoir;



- 6.9. Ministère des Transports – 2011-01-26 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2010, Solde de compte au 31 décembre 2010;
- 6.10. Agence métropolitaine de transport – 2011-01-26 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2010;
- 6.11. Transdev Limocar – 2011-01-26 / réf. : Vérification des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 – Solde de notre compte;
- 6.12. Imagi Communication – 2011-01-26 / réf. : Confirmation des compensations 2010;
- 6.13. Bélanger Sauvé – 2011-01-26 / réf. : Solde de compte au 31 décembre 2010;
- 6.14. AMT – 2011-02-01 / réf. : Table de travail sur l'uniformisation de l'information diffusée dans la région métropolitaine de Montréal.
- 6.15. Ville de Delson – 2011-02-04 / réf. : Hébergement du site Internet;
- 6.16. Soumissionnaires invités – 2011-02-07 / réf. : Demande de soumissions sur invitation – Fourniture des services professionnels pour la réalisation et la mise en service du site Web du CIT Roussillon.

7 AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2011-030 RÉSOLUTION CONCERNANT L'HORAIRE DES CONGÉS DE PÂQUES

CONSIDÉRANT les congés de Pâques du vendredi 22 avril 2011 (Vendredi saint) et du lundi 25 avril 2011 (lundi de Pâques);

CONSIDÉRANT que l'achalandage du CIT Roussillon est moins élevé lors de ces journées;

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon juge souhaitable d'offrir, le vendredi 22 avril 2011, le service du samedi et le lundi 25 avril 2011, le service du samedi plus les ajouts suivants :

- ajout de cinq (5) circuits locaux : 30A : 9h05 et 18h05
30B : 5h53, 6h53 et 18h15
- ajout de cinq (5) circuits Express (vers Montréal) : 6h30, 7h30, 7h50,
16h50 et 16h55
- ajout de six (6) circuits Express (de Montréal) : 7h10, 8h10, 8h30,
16h15, 17h30 et 17h40

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

D'offrir le service du samedi pour la journée du Vendredi saint et d'offrir le service du samedi pour la journée du lundi de Pâques avec les ajouts additionnels mentionnés ci-dessous, afin de répondre aux besoins des usagers.

ADOPTÉE

8 VARIA

8.1 DÉPÔT DU BILAN DES PLAINTES REÇUES EN 2010

Monsieur David Viannay dépose au Conseil un « benchmark » sur un indicateur de performance relié aux plaintes. Société Gestrans rencontrera le transporteur pour déterminer les mesures pouvant être prises pour améliorer la situation.



8.2 POINTS DE VENTE

Monsieur Marc Verville mentionne que depuis que le restaurant Harvey's a décidé de fermer le matin, il n'y a plus de points de vente à proximité du stationnement incitatif. Le Conseil spécifie qu'il faudra envisager l'ouverture de nouveaux points de vente qui seront à proximité des nouveaux stationnements incitatifs du CIT Roussillon. Le Conseil demande à Société Gestrans de relancer l'AMT pour l'implantation de distributrice de carte OPUS au stationnement incitatif actuel.

8.3 ABRIBUS – PTI DU CIT ROUSSILLON

Monsieur David Viannay mentionne que le Conseil devra déterminer le nombre d'abribus qu'il désire ajouter au réseau du CIT Roussillon au cours de l'année 2011. Dossier à discuter lors d'une prochaine assemblée.

Le Conseil demande s'il est possible de mettre de l'éclairage dans les abribus afin d'augmenter la sécurité des usagers. L'éclairage pourrait également permettre des revenus supplémentaires d'Imagi.

La Ville de Sainte-Catherine pour qui aucun abribus n'était prévu souhaite que deux (2) abribus supplémentaire soit ajoutés à la proposition du PTI du CIT Roussillon.

Société Gestrans fera parvenir les localisations proposées pour les nouveaux abribus aux membres du Conseil.

9 2011-031 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée régulière à l'Hôtel de Ville de Delson, le mardi 15 mars 2011, à 19 h.

ADOPTÉE

10 2011-032 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée régulière du 15 février 2010 à 19 h 26.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier